



Association
*Protection et Avenir
du Patrimoine et de l'Environnement
en Dordogne*



*Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire
de
L'Association du Quartier Est de Bergerac
et de
L'Association Protection et Avenir
du Patrimoine et de l'Environnement en Dordogne*

Les Membres (familles adhérentes) des deux Associations se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire le samedi 12 juin 2023 » à la Maison des Syndicats, place de la Myrpe à Bergerac.

Une feuille d'émargement a été établie : 51,7 % des Membres à jour de leur cotisation de l'Association du Quartier Est de Bergerac étaient présents ou représentés, 60,8 % des Membres à jour de leur cotisation de l'Association Protection et Avenir du Patrimoine et de l'Environnement en Dordogne.

Les Assemblées ont pu valablement délibérer.

Georges BARBEROLLE remercie toutes les personnes présentes dont un élu Fabien RUET, conseiller municipal de l'opposition de Bergerac.

Etaient excusés : Jean-Charles JOBART, Sous-préfet de Bergerac, Jonathan PRIOLEAUD, maire de Bergerac, Dominique ROUSSEAU, maire de Bergerac de 2008 à 2014, Christophe FAUVEL, Président de la Chambre de Commerce de la Dordogne.

Georges BARBEROLLE demande d'avoir une pensée pour Liliane KLODAWSKI, décédée le 24 avril 2023. Elle était membre de l'Association du Quartier Est de Bergerac, membre du conseil d'administration depuis des années.

1 – Désignation du bureau des deux Assemblées

Il est proposé de confier cette fonction au bureau des Associations.

Première résolution : la désignation du bureau des Associations au bureau des Assemblées est approuvée à l'unanimité.

2 – Rapport financier

Rapport financier de l'Association du Quartier Est de Bergerac : il est présenté par Georges BARBEROLLE pour la trésorière Paulette AVEROUX. Le compte de résultats et le bilan au 31 mai 2023 distribués seront joints au procès-verbal pour les non-présents : 30 familles (37 personnes) sont adhérentes de l'Association au 31 mai 2023.

Rapport financier de l'Association Protection et Avenir du Patrimoine et de l'Environnement en Dordogne : il est présenté par le trésorier Alain BOURDEAU. Le compte de résultats et le bilan au 31 mai 2023 distribués seront joints au procès-verbal pour les non-présents ; 46 familles (66 personnes) sont adhérentes de l'Association au 31 mai 2023.

Georges BARBEROLLE remercie la trésorière et le trésorier pour la bonne tenue des comptes.

Deuxième résolution : les rapports financiers sont approuvés à l'unanimité.

3 – Cotisations annuelles juin 2023/31 mai 2024

G. BARBEROLLE remercie les adhérent(e)s pour leur cotisation. Certains d'entre eux versent volontairement une cotisation supérieure à la cotisation de base.

Il est rappelé que la cotisation de base juin 2022/Mai 2023 était de 12 € (décision des Assemblées Générales du 24 septembre 2022) ; il est proposé de laisser inchangé le montant de la cotisation de base.

Troisième résolution : les Assemblées Générales des Associations décident à l'unanimité le maintien de la cotisation à 12 € pour le période juin 2023 à mai 2024 – cotisation de base par famille selon les Statuts...

4 – Rapport moral et d'activité des deux Associations

Le rapport moral a été remis à tous les participants, il sera transmis aux Membres non présents.

Lecture est faite en Assemblée par le Président des deux Associations.

Depuis le début de l'exercice, nos associations ont participé à 40 réunions dont certaines en audio ou vidéo conférence, 4 courriers ont été transmis, il y a eu :

- 2 interventions sur le terrain, participation aux enquêtes publiques
- deux sorties culturelles : visite aux Bassins de Lumière (Venise), base sous-marine de Bordeaux, retransmission de La Vie Parisienne à Marmande, un conte de Daniel CHAVAROCHE (Ceux de Canteloube),
- la présentation par Jean-Paul AURIAC de son livre Légendes et mystères entre Gascogne et Périgord,
- la présentation par David THOMAS ARCHAMBEAU, délégué territorial EDF HYDRO DORDOGNE, du projet du département et d'EDF « Rivière d'eaux vives à Bergerac »

Quatrième résolution : le rapport moral et d'activité des Associations est adopté à l'unanimité.

5 – Elections au Conseil d'administration du Quartier Est de Bergerac.

Une candidate Monique FEYTOUT (organisatrice de voyages depuis 25 ans), un candidat Jacques MARCHE (Président de l'entreprise BOUCHILLOU ALKIA).

Cinquième résolution : les deux candidats sont élus à l'unanimité.

6 – Débat à la suite de la présentation du rapport moral.

En premier lieu le président a apporté des informations complémentaires sur le projet « Rivière d'eaux vives à Bergerac », au barrage. Il a été rappelé que les maîtres d'ouvrage sont EDF et le Conseil Départemental de la Dordogne, l'étude de faisabilité ayant été faite par HYDROSTATION, spécialiste depuis 2001 de la création de parcours d'eau-vives et de centrales hydroélectriques. Points positifs du projet : intérêt pour les enfants, pour les clubs nautiques, pour l'entraînement des pompiers, pour le tourisme, ajout de deux turbines sans danger pour les poissons sur la rive gauche (150 à 200 m³/s), deux nouvelles passes à poissons, reconstruction de la ripisylve, suppression des espèces exotiques envahissantes, protection du Grand Caudou, utilisation des matériaux sur place pour la restructuration de la rive, restauration de gravières, amélioration de l'épuration des eaux usées au niveau de la station de Bergerac, construction d'un bâtiment bioclimatique à toit végétalisé, aménagement routier pour l'accès au site.

Autres points présentés :

- le Préfet de la Dordogne a rappelé que la recherche de fuites sur le réseau d'eau potable est plus importante que certains projets d'équipement. Voir Plan Eau présenté par le Président E. MACRON à Serre Ponçon.
- Problème de mélange encore présent des eaux pluviales et eaux usées dans les regards de certains secteurs de Bergerac (voir article Sud Ouest le 14 juin 2023).

Le délégué VEOLIA insiste sur ces points depuis des années.

Débat avec l'assistance.

- place Gambetta, beaucoup de réactions sur le réaménagement en cours, notamment celles de Fabien RUET et de Marc VALLEE : ce n'est pas un îlot de fraîcheur, paroles du maire, mais un îlot de chaleur comme place de la Bardonnie autour de la halle en reconstruction. Fabien RUET a réagi sur le montage d'un manège face à l'école, sur les erreurs de conception pour la circulation et le stationnement des cars.
- autres réactions :
 - ~ sur le non-respect du patrimoine par exemple place de la Petite Mission, marché couvert, maison Leydier,
 - ~ sur le stationnement en ville, sur son coût, sur le manque de places *handicapé* ; Fabien RUET pense, compte tenu du déficit pour SAGS (financier des parkings place de la République - 4 347 174 € depuis 2006), qu'une partie du stationnement au foirail deviendra payant
 - ~ sur le mauvais état de la voirie, sur les trottoirs hors normes ou même inexistantes (voir article Sud Ouest du 15 juin)

Les projets des Associations :

Trois déplacements en car :

Visite du Centre d'enfouissement des déchets à St Laurent des Hommes le 21 septembre à 14 h

Visite du Centre de tri de la Rampinsolle à Coulounieix Chamiers le 12 octobre à 14 h

Visite de la Centrale nucléaire du Blayais le 29 septembre à 14 h

Conférence de Jean-Luc SALANAVE le 7 octobre à 17 h (Maison des Syndicats)

« **Le virus antinucléaire** » (quelle politique énergétique favorable à la souveraineté française et répondant aux enjeux écologiques et sociétaux (climat, environnement, ressources naturelles : coût, équité ? – Erreurs et préjugés, réalités scientifiques et espoirs : la solution nucléaire (35 ans de succès puis 15 ans de sabotage), les autres solutions durables, demain : quels renouvelables, quel nucléaire, quelle place pour l'hydrogène, la biomasse ? Questions et débat ...

Conférence de Bernard de Jeso sur le climat le 21 octobre « **Climat et Révolutions** ».

En projet conférence sur le thème de l'eau.

Georges BARBEROLLE